

Commune de WALDHAMBACH
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 8 avril 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **11**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 27 mars 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoint
MM. BIEBER Christophe, GREINER Richard, ROTH Sébastien, SCHNEIDER Sacha,
STAEBLER Stéphane, WILHELM Bruno
Mmes BACHMANN Christine, DURR Jessica

Absents excusés : MM. CONSTANS Daniel, PETER Philippe, SCHNEIDER Arnaud


Secrétaire de séance : SCHNEIDER Sacha

Objet : 2024-11/9.1 **Compte rendu de la réunion du 26 février 2024**



Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 26 février 2024.

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :

Commune de WALDHAMBACH
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 8 avril 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **11**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 27 mars 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoint
MM. BIEBER Christophe, GREINER Richard, ROTH Sébastien, SCHNEIDER Sacha,
STAEBLER Stéphane, WILHELM Bruno
Mmes BACHMANN Christine, DURR Jessica

Absents excusés : MM. CONSTANS Daniel, PETER Philippe, SCHNEIDER Arnaud

Secrétaire de séance : SCHNEIDER Sacha

Objet : 2024-12/7.2 **Vote des taux de la fiscalité directe locale :** *Fixation des taux
d'imposition pour l'année 2024*

Par délibération du 27 mars 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :
TH : **17,33 %**
TFB : **23,46 %**
TFPNB : **54,06 %**
CFE : **18,48 %**

Il est proposé **de modifier** les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et de les porter à :
TH : **17,50 %**
TFB : **23,69 %**
TFPNB : **54,60 %**
CFE : **18,66 %**

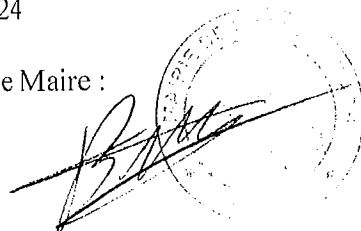
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte cette proposition par
- 9 voix pour (+1%)
- 1 voix contre (pour + 2%)
- 1 abstention (pour le maintien des taux)

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 8 avril 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : 15
Conseillers en fonction : 14
Conseillers présents : 11

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 27 mars 2024

Étaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoint
MM. BIEBER Christophe, GREINER Richard, ROTH Sébastien, SCHNEIDER Sacha,
STAEBLER Stéphane, WILHELM Bruno
Mmes BACHMANN Christine, DURR Jessica

Absents excusés : MM. CONSTANS Daniel, PETER Philippe, SCHNEIDER Arnaud

Secrétaire de séance : SCHNEIDER Sacha

Objet : 2024-13/7.1 **Budget primitif 2024 - commune**

Vu le code général des collectivités territoriales

Considérant la réunion de la commission "finances" du 25 mars 2024

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les conditions de préparation du budget primitif et l'informe que dans le cadre de l'objectif de transparence poursuivi par la loi "engagement et proximité", il doit établir et présenter un état annuel de l'ensemble des indemnités de toutes natures perçues par les élus siégeant au sein de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le Budget Primitif 2024, présenté par le Maire et arrêté comme suit:

	dépenses	recettes
- Fonctionnement	935.600,00 €	935.600,00 €
- Investissement	825.400,00 €	825.400,00 €
Totaux:	1.761.000,00 €	1.761.000,00 €

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance :

Le Maire :

Commune de WALDHAMBACH

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 8 avril 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **11**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 27 mars 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoint
MM. BIEBER Christophe, GREINER Richard, ROTH Sébastien, SCHNEIDER Sacha,
STAEBLER Stéphane, WILHELM Bruno
Mmes BACHMANN Christine, DURR Jessica

Absents excusés: MM. CONSTANS Daniel, PETER Philippe, SCHNEIDER Arnaud

Secrétaire de séance : SCHNEIDER Sacha

Objet : 2024-14/7.1 **Budget primitif 2024 – Lotissement Belle-Vue 4^{ème} tranche**

Le Conseil Municipal, après exposé du Maire, adopte à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2024 du lotissement communal Belle-Vue 4^{ème} tranche, arrêté comme suit :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
- Fonctionnement	652.601,15 €	652.601,15 €
- Investissement	438.817,81 €	438.817,81 €
<i>Totaux:</i>	<i>1.091.418,96 €</i>	<i>1.091.418,96 €</i>

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 8 avril 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **11**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 27 mars 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoint
MM. BIEBER Christophe, GREINER Richard, ROTH Sébastien, SCHNEIDER Sacha,
STAEBLER Stéphane, WILHELM Bruno
Mmes BACHMANN Christine, DURR Jessica

Absents excusés: MM. CONSTANS Daniel, PETER Philippe, SCHNEIDER Arnaud

Secrétaire de séance : SCHNEIDER Sacha

Objet : 2024-15/1.1 **Construction de vestiaires : avenants aux marchés**

Le conseil municipal,

APRES avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

VU le code de la commande publique,

VU les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application de la délibération du conseil municipal n°2023-8 du 13 février 2023 relative à l'attribution des marchés du projet de construction de vestiaires

VU les conclusions de la commission d'appel d'offres du 8 avril 2024

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2024,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents

- de conclure les avenants d'augmentation ci-après détaillés avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de construction de vestiaires :

Lot n°1 terrassement –gros œuvre ;
Attributaire: entreprise IRION BTP – Sarre-Union

Marché initial du 21 février 2023 - montant : 119288,01 € HT
Avenant n° 1 - montant : 9894,30 € HT
Nouveau montant du marché : 129182,31 € HT
Objet : bac à chaussures + enrobés complémentaires

Lot n°5 menuiserie intérieure + bardage bois ;
Attributaire: Sàrl HUBER et fils – Adamswiller
Marché initial du 21 février 2023 - montant : 31855,00 € HT
Avenant n° 1 - montant : 222,50 € HT
Nouveau montant du marché : 32077,50 € HT
Objet : ensemble des habillages chauffe-eau + plan de toilettes en stratifié massif

Lot n°6 plâtrerie - isolation ;
Attributaire: entreprise FERNANDEZ E. – Gunstett
Marché initial du 21 février 2023 - montant : 20258,00 € HT
Avenant n° 1 - montant : 1000,00 € HT
Nouveau montant du marché : 21258,00 € HT
Objet : plafond BA13 acoustique + laine minérale

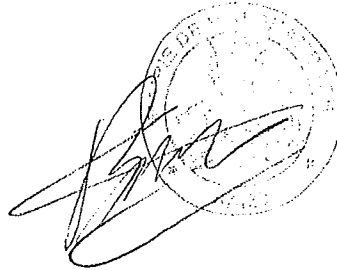
- d'autoriser le maire à signer les avenants ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 8 avril 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **11**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 27 mars 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoint
MM. BIEBER Christophe, GREINER Richard, ROTH Sébastien, SCHNEIDER Sacha,
STAEBLER Stéphane, WILHELM Bruno
Mmes BACHMANN Christine, DURR Jessica

Absents excusés : MM. CONSTANS Daniel, PETER Philippe, SCHNEIDER Arnaud

Secrétaire de séance : SCHNEIDER Sacha

Objet : 2024-16/1.4 **Acquisition d'une fontaine à eau**

--- Point ajourné et délibéré lors d'une prochaine réunion ---

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 8 avril 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **11**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 27 mars 2024

Étaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoint
MM. BIEBER Christophe, GREINER Richard, ROTH Sébastien, SCHNEIDER Sacha,
STAEBLER Stéphane, WILHELM Bruno
Mmes BACHMANN Christine, DURR Jessica

Absents excusés : MM. CONSTANS Daniel, PETER Philippe, SCHNEIDER Arnaud

Secrétaire de séance : SCHNEIDER Sacha

Objet : 2024-17/7.10 **Remboursement de facture**

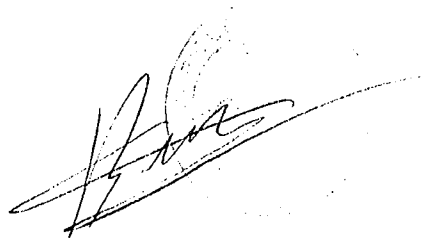
Le conseil municipal autorise le maire à rembourser à Mme STEYER Rachel, enseignante à l'école élémentaire de Waldhambach, la somme de 151,30 €, avancée pour l'achat de livres scolaires achetés chez Cultura à Terville.

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 8 avril 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **11**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 27 mars 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoints
MM. BIEBER Christophe, GREINER Richard, ROTH Sébastien, SCHNEIDER Sacha,
STAEBLER Stéphane, WILHELM Bruno
Mmes BACHMANN Christine, DURR Jessica

Absents excusés: MM. CONSTANS Daniel, PETER Philippe, SCHNEIDER Arnaud

Secrétaire de séance : SCHNEIDER Sacha

Objet : 2024-18/4.2 **Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

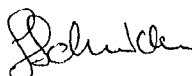
- la création d'un emploi permanent de d'adjoint technique territorial à temps non complet, à raison de 8/35^{ème}) à compter du 1^{er} mai 2024, pour les fonctions d'agent d'entretien des bâtiments communaux et de leurs abords, des espaces verts et fleurissement

Cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-8 3° du code général de la fonction publique, à savoir : pour tous les emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

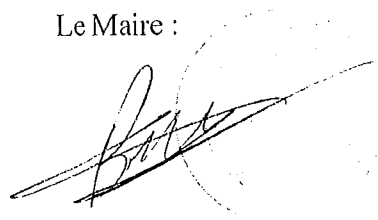
Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 401, indice majoré : 376

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire :



Commune de WALDHAMBACH

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**
Séance du 8 avril 2024 – 20h00

Nombre de conseillers Elus : **15**
Conseillers en fonction : **14**
Conseillers présents : **11**

Sous la Présidence M. BRUPPACHER Frédéric, Maire
Date de la convocation : 27 mars 2024

Etaient présents : MM. SCHLEIFFER Claude, KAPPES Christophe, Adjoint
MM. BIEBER Christophe, GREINER Richard, ROTH Sébastien, SCHNEIDER Sacha,
STAEBLER Stéphane, WILHELM Bruno
Mmes BACHMANN Christine, DURR Jessica

Absents excusés: MM. CONSTANS Daniel, PETER Philippe, SCHNEIDER Arnaud

Secrétaire de séance : SCHNEIDER Sacha

Objet : 2024-19/3.3 **Location logement 1 : avances sur charges**

Le conseil municipal,

Après exposé du Maire,
Considérant le contrat de location du logement communal n°1 conclu entre M. GUEZARD et
Mme ANSTETT (locataires) et la commune de Waldhambach, le 9 mars 2023
Considérant la révision annuelle du loyer portant ce dernier à 465,74 € à compter du
15 mars 2024
Considérant le décompte annuel de charges pour la période du 15 mars 2023 au 14 mars 2024

En concertation avec les locataires

- Fixe à compter du 1^{er} avril 2024 les avances de charges mensuelles à 134,26 € (soit un total mensuel loyer + charges de 600,00 €)
- Autorise le maire à émettre les titres de recette correspondants.

Pour extrait conforme,
Waldhambach, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance :



Le Maire

